« 40 ensembles Patrimoine du XXe siècle une histoire de l'habitat de 1945 à 1975 »



Trente ans d'histoire de l'habitat : de la Reconstruction à l'urbanisation intensive, puis raisonnée. La région parisienne connaît alors un développement exceptionnel façonnant le paysage de l'Îlede-France actuelle.

Réalisée à l'initiative de la DRAC Île-de-France, une exposition regroupant une quarantaine de photographies d'ensembles de logements édifiés en Île-de-France entre 1945 et 1975 et sélectionnés pour la qualité de leur forme urbaine, leur valeur d'usage ou leurs spécificités techniques, a été présentée, du 5 juillet au 15 septembre 2011, à La Maison de l'architecture en Île-de-France. Cette exposition a fait l'objet d'une publication dans la revue Beaux Arts Editions.

http://www.beauxartsmagazine.com/0125-327-Une-histoire-de-l-habitat.html

Couverture © Centre Pompidou, Paris/Bibliothèque Kandinsky, photo Cardot-Joly

Le thème du logement. « Il s'agit du premier label Patrimoine XXe siècle attribué en Île-de-France. La DRAC, qui l'a mise en œuvre, a choisi de s'intéresser en tout premier lieu à cette production de logements de masse d'une ampleur inégalée construits dans notre région après la guerre. Ce sont des créations emblématiques d'une architecture contemporaine dépréciée ; à ce titre, elles sont au premier chef concernées par les recommandations du Conseil de l'Europe. De plus, par l'ampleur des programmes, les étendues qu'ils recouvrent, ces ensembles sont sont plus éloignés du champ traditionnel des monuments historiques. L'outil label a semblé approprié. Le choix de labelliser les ensembles de logements est donc audacieux : nous espérons que le regard porté sur ces immeubles change. » Valérie Gaudard, Conservation régionale des monuments historiques, DRAC-Île-de-France. (extrait d'un entretien publié dans Beaux Arts éditions « 1945-1975, Une histoire de l'habitat – 40 ensembles « patrimoine du XXe siècle »).

Créé en 1999 par le ministère de la Culture et de la Communication, le label Patrimoine du XXe siècle vise à signaler au public, aux décideurs et aux aménageurs, "les édifices et ensembles urbains qui sont autant de témoins matériels de l'évolution technique économique, sociale, politique et culturelle de notre société".

Liens

Le label patrimoine XXe - http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-Ile-de-France/LES-PATRIMOINES/Monuments-Historiques/Label-Patrimoine-XXe-siecle
La Maison de l'architecture - http://www.maisonarchitecture-idf.org/spip.php